www.pagesdegauche.ch

PAGES DE GAUCHE

Périodique indépendant d'opinions socialistes

Nº 168
Été 2018

Page 4 **Fiscalité**

Avec le projet de « Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS », les entreprises gagnent sur tous les plans.

Page 6 **Débat**

Quel rôle les syndicats peuvent-ils jouer dans l'organisation des chômeuses·eurs ?

Page 9 **Transports**

Malgré ses nombreux échecs partout en Europe, la libéralisation du rail se poursuit.

Page 22 **Livres**

Quelques lectures pour un Mai 1968 vivant.

Le dossier

La parole des femmes

Lorsque des femmes prennent la parole, alors s'ébranlent les vieilles hiérarchies. Ces voix qui ont longtemps été dénoncées comme un désordre inacceptable et étouffées par tous les moyens s'affirment chaque jour davantage grâce aux millions de militantes qui parlent pour contester en acte leur sujétion. Ce numéro veut en être à la fois le témoin et l'acteur, car c'est ainsi que l'égalité se construit : en la mettant en œuvre ici et maintenant ! **Page 10**

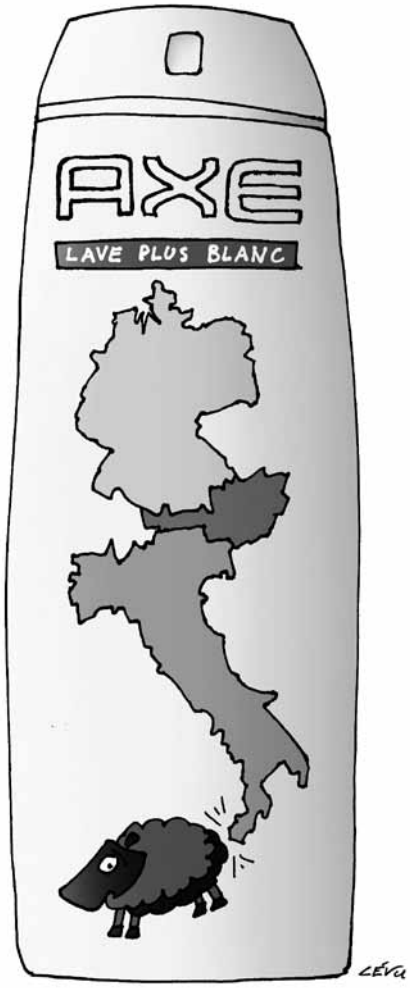

Impressum

Abonnement annuel : Fr. 59.–
Abonnement de soutien : Fr. 150.–
Abonnement réduit
(AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuses·eurs) : Fr. 49.–
CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat :
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction :
Antoine Chollet (AC), Mathieu Gasparini (MG), Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thièry (AT)

Comité :
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Dan Gallin, Claude Grimm, Anne Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco.

Maquette :
Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page :
Gabriel Sidler, Lausanne

Webmaster :
Mathieu Gasparini, Lausanne

Dessins :
Christian Vullioud (Cévu)

Illustrations :
Photographies extraites de : Ursula Gaillard, *Mieux qu'un rêve, une grève* (Lausanne, Editions d'en bas, 1991)

Relecture :
Cora Antonioli et Yvan Thièry

Impression :
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Cinéma

Pas de lutte des classes au Wakanda

Black Panther, *le film de super-héros sorti sur les écrans début 2018, a été souvent présenté comme un film post-raciste et son super-héros a été promu comme leader noir. Ce film produit par Disney ne développe pourtant aucun point de vue sur d'éventuels enjeux raciaux et au contraire montre une forme d'aliénation. Il n'est également pas certain que ce film n'aide les quelque 40 % des enfants américains noirs à sortir de la pauvreté, ni qu'il sera vu par le 10 % des jeunes hommes noirs qui se trouvent en prison.*

Sans surprise, le film est affligeant et le scénario sans intérêt. T'Challa est Black Panther *mais aussi roi du Wakanda, dont la particularité est d'être un royaume qui conjugue « Afrique éternelle » et modernité. Cette modernité cachée à laquelle on accède via une porte secrète révèle l'image d'une Afrique urbaine et moderne qui repose sur l'exploitation d'un minerai, le vibranium, qui procure force et pouvoir, et dont se nourrit* Black Panther. *Les rois du Wakanda ont toujours choisi de cacher cette puissance au monde afin de vivre heureux.* Black Panther *devra affronter son cousin, qui remet en cause cette stratégie, et devra prouver qu'il est légitime.*

Le personnage de Black Panther *apparaît en 1966 pour la première fois dans l'univers des* comics *de Marvel, juste avant la création du parti éponyme. Afin d'éviter des associations, Marvel tentera de changer le nom du super-héros en* Black Leopard. *La série tombe ensuite dans un relatif oubli, jusqu'en 2016 lorsque l'écrivain afro-américain Ta-Nehisi Coates coécrit un nouvel épisode de* Black Panther.

Ta-Nehisi Coates, auteur notamment d'un récent livre sur les années Obama et l'élection de Trump, nouvelle figure de proue de l'élite intellectuelle afro-américaine, a été récemment au centre d'une controverse avec Cornell West. Ce dernier l'a accusé d'ignorer dans son analyse et sa vision du monde la centralité du pouvoir de Wall Street, de la puissance militaire et des dynamiques de classe, de genre et de sexualité dans l'Amérique noire. Le résultat étant que la domination blanche est essentialisée et déconnectée des réalités de classe, d'empire et d'autres formes de domination.

De façon intrigante, ces éléments énoncés par Cornell West se retrouvent dans le film. Le leadership noir mis en avant est celui qui provient d'une forme primaire de raisonnement raciste. On donne à voir une authenticité (un royaume inaccessible et pur) qui pousse à se rassembler autour d'une communauté selon une morale très conservatrice. La figure du leader mise en avant n'est pas celle d'une figure transcendant les enjeux raciaux, ni celle de la résistance pour un changement social (dans la lignée du mouvement Black lives matter*). Au contraire, c'est bien l'histoire d'une quête vide, pour le plaisir, l'accaparement et le pouvoir qui est présenté dans ce film. Contre son aliénation,* Black Panther *est démuni.*

Mathieu Gasparini

Éditorial

L'Italie comme laboratoire ?

Le gouvernement issu des élections italiennes du 4 mars dernier fait froid dans le dos. La victoire du « Mouvement 5 étoiles », qui a rassemblé 32,7 % des voix exprimées et a obtenu plus du tiers des sièges à la Chambre des députés et au Sénat, a fait entrer la politique italienne dans une période de grande instabilité. L'amateurisme des dirigeant·e·s du mouvement n'a pas peu contribué à alimenter la crise. Un parti qui se déclare prêt à faire alliance aussi bien avec la coalition de centre gauche de Matteo Renzi qu'avec l'extrême droite représentée par la Ligue de Matteo Salvini démontre son absence totale de colonne vertébrale idéologique. Son électorat, dont une part substantielle (sans doute plus de la moitié) lui vient de la gauche, l'a d'ailleurs compris puisque ses candidat·e·s se sont effondré·e·s dans divers scrutins locaux depuis le mois de mars.

Au moment de la première percée électorale des 5-étoiles en 2013, nous leur avions consacré un article plutôt réservé sur leur programme (voir *Pages de gauche* n° 121). Cinq ans plus tard, ce sont les inquiétudes qui se sont révélées correctes. L'étrange mélange de rhétorique antisystème et d'une volonté de gouverner à tout prix, sans reconvoquer de nouvelles élections qu'il aurait sans doute gagnées, alimente encore les doutes au sujet du Mouvement 5-étoiles.

La déroute de la plupart des partis sociaux-démocrates traditionnels en Europe prend des figures variées selon les pays. En Espagne, avant la manœuvre parlementaire qui a permis à Pedro Sanchez de prendre le pouvoir, cela s'était traduit par l'avènement de Podemos. En Grèce, c'est la coalition Syriza qui a remplacé un Pasok totalement décrédibilisé. En Allemagne, la reconduite de la grande coalition masque pour le moment la défaite historique du SPD. De tous ces cas, la variante italienne n'est pas la moins inquiétante. À vrai dire, il n'y a qu'en Grande-Bretagne et en Suisse que les vieux partis de la gauche se maintiennent…

La rédaction

Au sommaire de ce numéro

3 Éditorial
L'Italie comme laboratoire ?

4 Actualités
Fiscalité : RFFA, davantage de pertes qu'avec PF17

5 **Fiscalité : la dynamique du compromis**

6 **Débat : les syndicats et le chômage**

8 Le poing et la rose

9 **Transports : les dégâts de la libéralisation du rail**

10 Dossier
La parole aux femmes

11 **Parler des violences sexuelles**

12 **Violence ?**

13 **Entretien avec Gabrielle Nanchen : « j'ai le droit de parler comme je suis ! »**

14 **Entretien avec Ada Marra : « lutter collectivement contre les rapports sociaux de sexe »**

15 **Entretien avec Pauline Delage : conjuguer les revendications d'égalité**

16 **Entretien avec Francis Dupuis-Déri : « les masculinistes enfument la réflexion sur l'égalité entre les sexes »**

17 **Pologne : pour un Solidarość féministe**

18 **Entretien avec Isabel Cadenas Cañón : « en Espagne, tout a changé après le 8 mars »**

20 **Rejoignez-nous !**

20 **Bibliographie**

21 Culture
« Le socialisme sauvage » de Charles Reeve

22 **Mai 1968, rendre vivant l'événement**

23 **Livres**

Fiscalité

RFFA : davantage de pertes qu'avec PF17

C'est à un étonnant retournement de situation auquel nous assistons ces dernières semaines avec l'arrivée de la « Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS » (RFFA). Le projet a été adopté très largement par le Conseil des États, avec l'unanimité des voix de gauche. Il sera discuté au National lors de sa session d'automne.

Le paquet fiscal PF17 au feu, c'est maintenant la RFFA qui se retrouve au milieu des débats, mais surtout des arrangements entre quelques pontes du PDC, du PLR et du PS qui ont ficelé un paquet aux couleurs du tant vénéré « compromis helvétique ».

On peut trouver ingénieuse l'idée de lier deux objets ayant essuyé un refus clair et net de la population dans les urnes ces derniers mois et qui, au-delà de cela, ont autant à voir l'un avec l'autre qu'une pastèque avec un bouton de manchette. Pour autant que l'on soit sensible au jeu politique qui consiste notamment à maîtriser l'art et la nécessité de convaincre en milieu *a priori* hostile… On apprécie nettement moins la démarche contestable qui consiste à négocier dans l'ombre puis à voter dans la lumière, sans aucune consultation préalable sur la nature même du projet et ses orientations principales, ni même discussion ou information avec la base, qu'elle soit syndicale ou partisane. Et puis, il y a le contenu de ce paquet : car lorsque l'on commence à le déballer, on y trouve plusieurs couches. Et l'une d'entre elles, que l'on connaît déjà bien à travers PF17, est particulièrement inquiétante, surtout pour les services publics.

Des « compensations » ?

Certes la première couche n'est pas une breloque : un peu plus de 2 milliards pour financer l'AVS ; personne, à gauche, n'a tellement envie de dire non… Il n'est pourtant pas interdit d'observer d'un peu plus près les sources de financement de cette « compensation » pour se rendre compte que ce n'en est pas une. Jusqu'à présent la gauche comme les syndicats demandaient que les pertes dues à la future réforme fiscale soient compensées à la même hauteur par ceux qui profiteraient de nouveaux avantages (outils fiscaux, baisse du taux d'imposition du bénéfice des entreprises), à savoir les grandes entreprises elles-mêmes ainsi que les actionnaires. Pourtant, lorsque l'on s'intéresse aux sources de financement des 2,1 milliards prévus pour l'AVS, nous constatons que nous sommes loin de ces exigences : en effet, la hausse des cotisations de 0,3 % est à la charge de l'employeur pour moitié seulement (soit 600 millions) quand la·le salarié·e paierait l'autre moitié. Par ailleurs, le pourcent de TVA démographique est, lui, payé par la population (il sert actuellement déjà en partie à financer l'AVS) tout comme la contribution via la caisse de la Confédération.

Notons par ailleurs que ces deux dernières mesures, qui permettraient un apport additionnel à l'AVS, ne sont pas de l'argent supplémentaire dont disposerait la Confédération ; il ne s'agit que d'un transfert d'argent, ce qui implique qu'il y en aurait moins ailleurs…

Mais il y a encore bien plus inquiétant. On le trouve dans la couche du dessous, celle qui contient toutes les mesures relatives à la fiscalité. Certes, personne ne conteste la nécessité de supprimer les statuts spéciaux, mais que dire du reste ? Tout est remis à l'identique que dans PF 17, et s'y ajoutent encore quelques éléments aggravants : le plancher de l'imposition cantonale des dividendes pour les personnes physiques baisse à 50 % (70 % pour PF17) soit, selon l'Union des villes suisses, un manque à gagner de 250 millions supplémentaires pour elles, que ne compensera pas le principe d'apport en capital, contenu lui aussi dans le paquet (mais facilement détournable et, dans tous les cas, peu rentable). Les intérêts notionnels (ou intérêts fictifs) resurgissent eux aussi, par la petite porte, pour les cantons dits à « haute fiscalité » (13,5 % ou plus au niveau cantonal). C'est un outil visant à satisfaire le canton de Zurich, actuellement le seul concerné par la mesure, qui ainsi soutient le paquet. Le reste des outils fiscaux prévus par PF17 sont maintenus, tout comme la compensation de la Confédération aux cantons (1 milliard). Bref, du très lourd et du très cher.

Soutiens à gauche

Et pourtant, on ne sait par quel enchantement ce même paquet fiscal encore dégradé a fait l'unanimité à gauche au Conseil des États, ni pourquoi il commence à convaincre au-delà. D'aucun·e·s, toujours à gauche, en viennent même soudainement à affirmer – alors qu'ils combattaient PF17 en brandissant la menace du référendum, notamment en raison des pertes qu'il engendrerait – qu'il n'y a plus de lien entre ce paquet et la baisse de l'imposition des bénéfices prévus dans les Cantons, et que la Confédération ne subirait pas de pertes.

Au vu des mesures contenues dans ce paquet et évoquées ci-dessus, nous ne pouvons que nous inscrire clairement en faux contre de telles affirmations et rappeler ici que les pertes dues au paquet prévu par RFFA seraient immenses pour les budgets publics. Soutenir ce paquet, c'est condamner les services publics. C'est maintenir, pour l'instant du moins, les prestations actuelles de l'AVS plutôt que de continuer à financer la santé, la formation et la culture.

Mais quelle mouche a piqué les pontes négociateurs de ce projet, et en particulier les présidents du PSS et de l'USS ? Pourquoi participer à l'élaboration et au soutien d'un paquet inacceptable au vu des conséquences qu'il aurait pour les budgets publics aux plans fédéral, cantonal et communal ? Pour empêcher toute tentative de la droite de vouloir à nouveau augmenter l'âge de la retraite des femmes ? Pas très convaincant, alors même que nous connaissons les velléités extrêmement fortes de la droite à ce sujet, jamais tues, à peine mises en sourdine actuellement : aucun doute qu'elle reviendra à la charge sur ce point encore et encore. Que RFFA existe ou non.

Pour pouvoir s'attribuer le trophée du meilleur négociateur, de celui qui parvient à faire accepter à la droite majoritaire plus que ce qu'elle disait vouloir accepter jusqu'à présent ? Serait-il désormais si urgent et important de signer des « compromis » et d'en faire l'étalage, avant même d'avoir essayé de se battre contre un projet qui condamne d'emblée les services publics en encourageant la mobilisation de toutes les forces partisanes, syndicales, citoyennes ?

Cora Antonioli

Fiscalité

La dynamique du compromis

À l'heure où le Conseil d'État vaudois présente sa nouvelle stratégie fiscale, et où les communes vaudoises (par le biais de leur Union des communes [UCV] très acquises au PLR) s'inquiètent bruyamment des pertes fiscales induites par l'introduction de la « RIE III vaudoise » (le compromis PS-PLR concocté en vue de l'adoption de la troisième réforme de l'imposition des entreprises, mêlant baisses d'impôts aux entreprises et projets sociaux, comme l'augmentation des allocations familiales ou le plafonnement des primes d'assurance-maladie), il est légitime de questionner une fois encore la dynamique du compromis à la vaudoise.

Ni Cassandre ni revanchards sur l'air d'un « on l'avait bien dit », il s'agit d'un simple exercice de vérification des promesses faites il y a deux ans lors d'une campagne ponctuée de nombreuses projections chiffrées, affirmations confiantes quant à l'avenir du canton de Vaud et autre « Tonnerre de Brest » en pleine assemblée du PS.

Comme on le sait depuis, la RIE III fédérale a sombré en votation populaire, chargée qu'elle l'avait été par la droite des cadeaux fiscaux les plus délirants aux entreprises. Au passage, le canton de Vaud s'est singularisé en acceptant ce projet ultralibéral, ce qui était bien la moindre des choses après l'implication de son gouvernement. Quoi qu'il en soit, le compromis vaudois est quand même entré en vigueur, car on n'allait pas détricoter ce paquet savamment négocié. Les allocations familiales vont augmenter, les primes d'assurance-maladie plafonner en fonction du revenu et c'est très bien. Les impôts des entreprises vont massivement baisser dès 2019, et c'est moins bien, mais ça faisait partie du *deal*.

Pertes pour les communes

Et là, ça coince évidemment là où les pertes feront mal, soit au niveau des communes qui vont subir de plein fouet la politique fiscale vaudoise. Un des problèmes tient justement au fait que la RIE III fédérale a été rejetée, et avec elle le financement fédéral de la réforme cantonale (alors que les projections durant la campagne tenaient justement compte de ce financement pour faire admettre le compromis). Les communes encaissent donc les coups, mais préféreraient encaisser des espèces sonnantes et trébuchantes ou, cela revient plus ou moins au même aux yeux des édiles de la plupart des petites communes, réduire les coûts. Et font pour cela confiance au parlement (à majorité de droite), notamment en réclamant un allègement de charges sur les soins à domiciles.

Face à ces revendications, le Conseil d'État a annoncé un nouveau compromis lors de sa conférence de presse du 6 juin 2018. Il entre en matière sur certaines revendications des communes, accepte de négocier, veut financer certains domaines prioritaires (formation, jeunesse, environnement, etc.) et annonce que le salaire minimal à l'État sera porté à 4'000 frs. bruts payés treize fois, ce qui est une avancée non négligeable et à saluer. En parallèle, il touche au coefficient d'imposition des personnes physiques qui baissera dès 2020 (pertes pérennes dès 2022 : 49,5 millions de francs), et augmente les déductions, car il n'y a pas que les entreprises qui veulent bénéficier de la manne. Le tout sera financé par la bonne conjoncture économique, bien sûr.

Non, les avancées obtenues par la gauche du Conseil d'État ne sont pas des cacahouètes. Mais oui, ce Conseil d'État touche au coefficient d'imposition après avoir affirmé haut et fort durant la campagne de 2016 que ce taux était cimenté pour les années à venir et que c'était justement pour cela qu'il fallait voter le compromis de la RIE III et baisser les impôts des entreprises. Nous nous permettons donc un examen critique de la dynamique du compromis.

Arnaud Thièry

Débat

Les syndicats et le chômage

Le dossier que nous avons consacré au chômage dans le numéro 167 de* Pages de gauche *a fait ressortir un besoin d'agir en ce qui concerne l'organisation des personnes au chômage. Différentes questions, s'agissant notamment du rôle et de l'utilité des caisses de chômage syndicales ou des moyens d'action des syndicats et des organisations de défense des chômeuses·eurs, ont été abordées.

Carola Togni (SSP) et Nanda (ADC) (Photo : Pages de gauche)

Pour poursuivre la discussion et chercher des pistes d'action, nous avons réuni pour une discussion Carola Togni (professeure à la Haute école de travail social et de la santé et auteure de *L'assurance chômage en Suisse : une sociohistoire*), Nanda et Claude-Alain (militant·e·s de l'Association de défense des chômeuses·eurs [AdC]), Thomas Graff (responsable de la caisse de chômage du SIT à Genève et des dossiers chômage et politique de l'emploi auprès du SIT) et Jean Tschopp (juriste à Unia Vaud et député socialiste au Grand Conseil vaudois).

Organiser des personnes au chômage, précarisées, est une tâche difficile pour les syndicats. Comment s'y prendre ?

Thomas Graff (TG) : C'est l'une des activités principales du syndicat interprofessionnel des travailleuses·eurs (SIT) que d'organiser des personnes en situation précaire, plutôt isolées sur leur place de travail. Pour moi, le travail avec des chômeuses·eurs n'est donc pas plus difficile qu'avec des vendeuses·eurs. Par ailleurs, l'accès à la caisse de chômage du SIT est réservé aux membres, ce qui nous permet de faire des envois ciblés à nos membres au chômage. Ainsi, sur les sujets qui préoccupent les chômeuses·eurs, il est possible de les organiser et de les réunir. Je pense par exemple à une action que nous avons organisée en 2016 en lien avec la politique des offices régionaux de placement à Genève. Sur appel du SIT, 200 personnes se sont mobilisées. Il est possible de faire sortir ces personnes de l'isolement dans des actions de ce genre. S'agissant de cette mobilisation, il y a eu un collectif qui s'est créé de manière assez spontanée, car nous n'avons plus vraiment de groupe de chômeuses·eurs organisé aujourd'hui.

Jean Tschopp (JT) : Unia dispose de la plus grosse caisse de chômage de Suisse. Nos membres y sont en principe affiliés, mais l'affiliation à la caisse Unia est aussi ouverte aux non-membres. Nous sommes peut-être moins développés que le SIT au niveau de l'organisation des chômeuses·eurs. Je relève quand même qu'environ la moitié des dossiers que traite notre service juridique concerne des cas de travailleuses·eurs précaires, notamment dans le cadre de démarches avec les assurances sociales. Il peut donc y avoir des convergences dans le suivi des cas entre la caisse de chômage Unia et le service juridique ou la·le secrétaire syndical·e. La distinction entre travailleuses·eurs et chômeuses·eurs doit à mon sens être dépassée. Le syndicat doit être une force de proposition dans ce contexte.

Quelles sont donc les pistes d'organisation collective des chômeuses·eurs ?

Nanda (N) : C'est évidemment une tâche difficile, parce que les personnes concernées perçoivent par nature leur situation comme temporaire. Il y a également de grandes craintes des personnes concernées de voir leur situation se détériorer si elles défendent leurs droits. Ainsi, le niveau d'engagement des personnes concernées au sein de

notre organisation a toujours été très fluctuant. Historiquement, une des dernières grandes mobilisations a été la révision générale de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), qui était au demeurant une des grandes trahisons de l'USS qui a accepté de reporter la responsabilité du chômage sur les chômeuses·eurs, avec les questions de formation. Ceci dit, sur des révisions ponctuelles de la LACI (concernant par exemple des baisses d'indemnités ou de durée d'indemnisation), nous avons pu mobiliser, par exemple en organisant des actions devant le parlement à Berne. Nous avons également occupé le bureau du Grand Conseil sur des thèmes concernant spécialement le canton de Vaud.

Les syndicats gagnent-ils des membres parmi les chômeuses·eurs ?

TG : Au SIT, nous pouvons gagner quelques membres chez les chômeuses·eurs, mais ce n'est clairement pas là que se constitue le gros des troupes. Nous constatons surtout qu'il y a des personnes qui font des cycles réguliers entre périodes de chômage et périodes d'emploi, ce qui est particulièrement marqué dans les secteurs comme la construction ou la restauration, où l'intermittence est devenue la norme. Ces cycles maintiennent un lien avec le syndicat et avec la caisse de chômage syndicale.

Claude-Alain (CA) : Le dispositif de la LACI et des ORP est une machine à casser les solidarités et les liens entre les personnes concernées. La gestion est devenue très individualisée, et nous n'avons plus accès aux personnes au chômage de manière collective. C'est la raison pour laquelle nous nous opposions au remplacement du timbrage, qui était un lieu de réunion collectif, par les ORP. L'introduction des ORP a aussi induit plus de contrôles et de sanctions.

JT : Plus généralement, je crois qu'il faut commencer à réfléchir en termes de développement des droits sociaux dans notre pays, et plus particulièrement à la question du droit au travail. La Suisse est membres du Pacte de l'ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels qui proclame la reconnaissance du droit au travail. Si la Suisse n'a pas ratifié l'instrument de mise en œuvre, le Pacte de l'ONU ouvre malgré tout des perspectives intéressantes, notamment si l'on arrive à coupler le droit au travail avec son pendant, un vrai droit au chômage. Il faudrait donc une réflexion plus large pour que l'assurance chômage soit axée sur les prestations en faveur des chômeuses·eurs. Dans toute assurance sociale, le fait de cotiser ouvre un droit à bénéficier des prestations, mais l'assurance-chômage est restrictive et comporte des sanctions et de la bureaucratie qui n'ont pas lieu d'être.

Carola Togni (CT) : Je trouve la discussion d'aujourd'hui très intéressante, car les questions liées au chômage, au rôle des syndicats et à la possibilité de créer une dynamique collective traversent toute l'histoire du mouvement ouvrier et syndical. Je rappelle en particulier que la création des caisses de chômage syndicales était initialement portée par l'aile réformiste des syndicats et contestée par l'aile radicale. Il me semble que les syndicats devraient aujourd'hui se préoccuper du développement de l'assurance-chômage, en proposant un montant minimal de l'indemnité, en questionnant la limite posée à la durée de l'indemnisation, ou encore en proposant une formation spécifique pour les personnes qui gèrent les caisses de chômage. Par ailleurs, il y a historiquement des liens entre les syndicats et les mouvements de défense des chômeuses·eurs, mais il faut les développer tout en tenant compte de la perspective genre. Il faut prendre en compte tout particulièrement la situation des femmes sans emploi ou en sous-emploi.

N : L'AdC ne revendique pas le droit au travail, mais un droit au revenu. Nous remettons en question la centralité du travail. De plus, la baisse du temps de travail nous semble dangereuse si elle n'est pas couplée à une perspective genre. Dans toute cette affaire, le problème demeure le capitalisme, quoi qu'on dise. Les statistiques récentes montrent une hausse du revenu médian, de sorte que le problème est celui de la répartition. Il faut donc garantir un revenu pour toutes et tous.

De notre côté, nous défendons la diminution du temps de travail, bien entendu sans diminution de revenus, comme moyen de lutte contre le chômage et pour une meilleure répartition des tâches.

Thomas Graff (SIT) et Jean Tschopp (Unia) *(Photo : Pages de gauche)*

TG : Pour ma part, je suis aussi favorable à la diminution du temps de travail. Du côté du SIT, nous ne revendiquons pas un droit au revenu plutôt qu'au travail. Il faut surtout créer des places de travail plutôt que de se limiter à de l'occupationnel. La baisse du temps de travail sans diminution de revenus est au demeurant un moyen de lutter contre la centralité du travail. Plus fondamentalement, il va falloir repenser le mode de fonctionnement de l'assurance-chômage, ce que la numérisation du travail va de toute manière nous forcer à faire. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, l'assurance-chômage marche sur la tête. Elle est fondée sur l'idée que l'assuré·e doit diminuer le dommage fait à l'assurance, alors que dans toute assurance sociale, c'est à l'assurance de réparer le dommage subi par l'assuré·e.

CA : La centralité du travail est un vieil héritage de la gauche, alors que l'on sait statistiquement qu'il y a plus d'heures travaillées mais non rémunérées que d'heures salariées. Le travail des femmes est essentiellement non rémunéré. Il faut donc réfléchir à cette question et abandonner l'idée du plein-emploi. En outre, le travail doit être librement choisi, ce que ne permet pas la LACI qui connaît l'obligation d'accepter un poste de travail.

Les caisses de chômage, y compris syndicales, sont-elles incitées à sanctionner ? Peuvent-elles agir différemment des autres ?

TG : Le financement du Seco aux caisses est basé sur un système d'unités de prestations. Chaque acte de la caisse (un paiement, une sanction, etc.) donne droit à des points. Il y a un incitatif à sanctionner, car une décision de sanction donne droit à des points, contrairement au temps passé à essayer de régler une situation et qui n'est pas rémunéré. Trouver des solutions constructives est pourtant chronophage. En tant que caisse syndicale, la caisse de chômage du SIT essaie toutefois de chercher des solutions, quitte à engranger moins de points.

N : Et au niveau de la caisse cantonale, comment sont-ils financés ?

TG : Le Seco contrôle de toute manière les statistiques de sanction selon les caisses de chômage. Il vérifie quelles sont les caisses qui sont en dessous de la moyenne en termes de jours de suspension. Les chiffres sont communiqués aux caisses, mais ne sont pas publiés.

CA : Il faudrait pourtant que ces statistiques soient publiques. Il est pertinent de savoir quelle est la politique de sanction des différentes caisses. Les caisses syndicales sont pertinentes si elles proposent un autre type de traitement, même si l'on sait que certaines se sont fait taper sur les doigts par le Seco.

CT : On en revient à la question du sens des caisses syndicales. L'argument historique en leur faveur est qu'elles renforcent les syndicats, mais elles n'ont de sens que si les personnes qui y travaillent disposent d'une formation spécifique, d'une sensibilisation aux questions syndicales. Il faut repenser le lien entre caisses et syndicats, et entre le personnel des caisses et les secrétaires syndicales·aux. Pourrait-on envisager de donner aux chômeuses·eurs une documentation spécifique au sujet du syndicat ?

Pour une meilleure organisation des chômeuses·eurs, peut-on envisager de développer la collaboration entre organisations de défense et syndicats ?

N : La question est délicate. Quand il y a des mouvements sociaux, on tire à la même corde, mais le contexte actuel est difficile. Les mobilisations sont peu nombreuses, il existe peu de mouvements sociaux permettant de construire un rapport de force, à l'exception du secteur public.

CT : Premièrement, je conteste que le plein-emploi ait jamais été une réalité. Les périodes dites de « plein-emploi » sont caractérisées par le fait que les femmes étaient exclues du travail rémunéré. Elles étaient découragées d'accéder au travail rémunéré. Si l'on réfléchit à la lutte contre le chômage, il faut absolument adopter une perspective genre et penser en termes de redistribution des richesses. Cela dit, historiquement, les organisations de défense des chômeuses·eurs sont à l'avant-garde des revendications, mais ce sont des mouvements qui sont difficiles à pérenniser.

Propos recueillis par Cora Antonioli, Antoine Chollet et Arnaud Thièry

Une version longue de cette discussion peut être lue sur notre site Internet.

LE POING

À côté de son mandat de Conseiller aux États, l'ancien maire socialiste de Bienne **Hans Stöckli** s'est fait le commis voyageur de Sion 2026, dont il est vice-président du comité de candidature, ce qui lui procure un complément de revenu de 90'000 fr. par an. Mais le poing lui revient pour sa promotion d'un projet à la bêtise confondante, que le CIO aurait bien réussi tout seul à transformer en désastre environnemental et social, si le peuple n'y avait mis son veto.

LA ROSE

Grâce à une motion de défiance lancée au moment opportun, **Pedro Sánchez**, le secrétaire général du PSOE, a enfin réussi à déboulonner de son piédestal l'infâme Mariano Rajoy, symbole de tout ce que la droite espagnole représente de pire. Il dirige depuis le début du mois de juin le gouvernement le plus féminin du monde, avec onze femmes et six hommes.

Transports

Les dégâts de la libéralisation du rail

La libéralisation du rail va bon train : après le fret, c'est au tour du trafic voyageur d'être soumis à la concurrence. Peu importe que les exemples – Suède, Grande-Bretagne, République tchèque – démontrent qu'il n'y a eu ni baisse du prix des billets, ni augmentation de la sécurité, ni amélioration de la desserte, l'Europe s'entête. La Suisse, plébiscitée comme l'exemple d'un réseau efficace, utilisé et intégré, suit pourtant le mouvement.

Le discours de la communauté européenne qui a conduit à la libéralisation du rail dès la fin des années 1980 visait un « espace ferroviaire unique européen » avec des normes de sécurité et des infrastructures uniformisées.

Mais trente ans plus tard, le constat général est à l'échec. Le *low cost* aérien est devenu la norme, le réseau n'est pas équilibré, le trafic marchandise a été transféré sur les routes et les bus longue distance concurrencent le rail. Les gares de proximité sont jugées trop peu rentables, comme de nombreuses lignes régionales, et sont fermées. Les trains de nuit qui permettaient de relier les capitales d'Europe disparaissent les uns après les autres.

Retour aux temps anciens ?

En Grande-Bretagne, la privatisation du rail au début des années 1990 a entraîné une explosion du coût des billets, des retards et des suppressions de train. Cette politique s'apparente à un retour aux temps anciens, avant les nationalisations : chaque ligne est exploitée individuellement, durant une période donnée et par des opérateurs différents. Ils doivent rentabiliser leur tronçon, ce qui passe bien souvent par la dégradation des conditions de travail. L'intervention de l'État est minime, il se borne à vérifier au travers d'indicateurs (nombre et satisfaction des voyageuses·eurs, ponctualité) la réalisation du contrat.

C'est pourtant ce modèle que s'apprête à suivre la Suisse en mettant en concurrence, sur certaines lignes, les CFF (aux mains de la Confédération) et le BLS (qui est une compagnie privée). On justifie l'intérêt de la démarche avec les mêmes arguments : « la dynamisation du système des TP améliorera le rapport prix/prestation pour les clients et les pouvoirs publics ».

Infrastructure pas gratuite

L'illusion la plus coûteuse en matière ferroviaire a été d'imaginer qu'il serait possible de développer et assurer la maintenance des voies sans intervention de l'État. Le gouvernement britannique a fait la douloureuse expérience de cette nécessité d'entretenir le réseau publiquement, forcé de reprendre la gestion des voies après des accidents meurtriers.

Si la libéralisation du rail est un gâchis, cela ne semble pourtant pas freiner le passage en force du quatrième paquet ferroviaire de l'UE (voir ci-contre). Alors qu'en Grande Bretagne, le débat est vif quant à la renationalisation du réseau, 70 % de la population suédoise se dit aujourd'hui favorable au retour d'un monopole public sur les chemins de fer.

La grève qui se poursuit depuis 30 jours en France a bien un enjeu plus large qu'un conflit de travail, c'est une résistance contre la déstructuration du réseau ferré pensé comme une entité. Pour les cheminots suisses, cette lutte pour le statut de service public fait écho à la négociation de la CCT CFF qui, malgré un partenariat social qui ne semble pas faire de vagues, est explosive.

Valérie Solano
Secrétaire syndicale SEV

Les « paquets ferroviaires »

L'Union européenne a adopté quatre « paquets ferroviaires » : libéralisant le fret international en 2003, le fret national en 2007 et le transport international de voyageurs en 2010. En 2020, ce sera le tour des grandes lignes nationales, puis celui des trains régionaux en 2026. vs

Lyria et Leman Express

Le réseau TGV Lyria est exploité par une compagnie créée par la SNCF et les CFF. Les mécanicien·ne·s qui travaillent sur le réseau Lyria sont « loués » par les CFF et la SNCF. Elles et ils sont par conséquent rémunéré·e·s par leur entreprise et non par Lyria. Lors du mouvement social de ce printemps, Lyria y trouve avantage en disposant de la possibilité de faire conduire ses TGV par des collègues suisses. De quoi attiser les tensions – et les solidarités ! – entre travailleurs.

Le modèle choisi pour le « LemanExpress » est un peu différent. La compagnie exploitante est également possédée conjointement par la SNCF et les CFF, mais les mécanicien·ne·s, bien que détenant les deux permis, ne travailleront que sur un territoire, les changements se feront à Annemasse.

Avant même sa mise en exploitation, la structure d'exploitation du « LemanExpress » prévoit une mise en concurrence des opérateurs lors du renouvellement de la concession, qui pourrait se faire rapidement puisqu'une lettre d'intention, signée par les opérateurs et les instances politiques, prévoit qu'il sera possible de sortir de la concession après six ans déjà. Dans ces conditions, pour un réseau transfrontalier, la pression sera importante, notamment sur les conditions de travail. vs

Pages de gauche N° 168 Été 2018

La parole aux femmes

Notre dossier est consacré au thème de l'égalité. Dans nos sociétés, la prise de parole est une action majoritairement masculine. Pour contrebalancer cette tendance, nous avons souhaité que cette parole soit prise par des femmes dans ce numéro.

Notre espace est dominé par la voix des hommes; selon une récente enquête de la RTS, au Parlement, les hommes accaparent le temps de parole. En Suisse, depuis 1981 le principe de l'égalité des droits entre femmes et hommes a été intégré dans la Constitution fédérale, le fameux article 8, alinéa 3, de la Constitution, qui dispose que l'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale. En 1996, la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) est entrée en vigueur, loi qui interdit en particulier la discrimination dans le domaine de l'activité rémunérée, mais qui s'applique à tous les domaines de la vie professionnelle, de l'embauche au licenciement. Elle ne règle pas seulement la rémunération, mais également les domaines de la formation continue, de la répartition des tâches et des promotions.

En 2016, les vingt ans de cette loi ont été célébrés. Bien triste fête à vrai dire, vu la situation de l'égalité salariale en Suisse. Il n'y a rien également à espérer du côté de la révision de la LEg. En effet, lors de la dernière session et après l'avoir refusé en mars 2018, le Conseil des États vient d'accepter par 27 voix contre 15 et 3 abstentions, le projet de révision de la LEg qui impose aux entreprises employant plus de 100 personnes d'analyser leur structure salariale tous les quatre ans. Aucune suite ou sanction n'est prévue. La voie choisie par les mâles du Parlement pour lutter contre les discriminations salariales dans les entreprises reste celle de l'inefficace autocontrôle.

Qu'en est-il de cette loi sur l'égalité vingt ans après? Aujourd'hui, les femmes ont en moyenne un salaire 18 % moins élevé que ceux des hommes, ce qui représente 1412 fr. de moins par mois. Selon l'Office de la statistique, 58 % de cette différence s'expliquerait par des critères dits « objectifs » (mais qui sont le reflet d'autres inégalités ou de discriminations indirectes) tels que la formation, le niveau de qualification requis ou la position professionnelle dans l'entreprise. Resterait une différence salariale inexpliquée de 42 % au détriment des femmes, soit environ 600 francs de moins par mois.

Le mérite principal de la LEg est certainement d'exister, mais en termes d'efficacité le bilan est très mitigé. Nous voulons donc affirmer ici qu'il ne faut pas avoir peur de s'attaquer aux discriminations. Cette peur qui souvent réduit au silence les personnes discriminées doit s'effacer, par une meilleure connaissance de la LEg, par des mesures concrètes en faveur de l'égalité et, surtout, par l'action collective.

Parler des violences sexuelles

Prendre la parole est un acte nécessaire et important pour les groupes sociaux opprimés. Leur oppression se joue en effet aussi dans le silence autour de leur expérience particulière, leur invisibilisation et leur illégitimité à agir comme sujet de leur histoire.

DOSSIER Le partage des expériences minoritaires – ou minorisées, dans le cas des femmes – est certainement un processus clé dans la construction d'un mouvement politique. Il permet de prendre la mesure de la place d'un individu dans l'organisation de la société et aide à faire la part des choses entre ce qui nous arrive en tant que personne et ce qui semble arriver plus fréquemment aux membres de certains groupes sociaux.

Vecteur de mobilisation

Parler de son expérience de violence sexuelle a ainsi plusieurs effets. Premièrement, le fait même de raconter un viol dans un contexte bienveillant aide à se construire comme un sujet actif de son histoire ; deuxièmement, cela permet de sortir du récit individuel pour intégrer l'évènement dans son contexte social, ce qui renforce la solidarité, d'une part, et la dimension politique de l'évènement, d'autre part, ces deux aspects étant liés. C'est en effet le caractère répétitif, fréquent, banal même des violences sexuelles envers les femmes qui signe, quasi statistiquement, leur dimension politique.

Les dénonciations féministes des violences sexuelles contre les femmes comme un processus d'oppression se fondent ainsi sur la mise en lumière du phénomène, que l'on ne doit pas considérer, comme c'était et c'est toujours trop fréquemment le cas, comme un comportement déviant individuel, mais bien comme la manifestation de valeurs inégalitaires et asservissantes, dont l'incidence élevée ne fait qu'illustrer la puissance du patriarcat.

La question du viol a ainsi joué un rôle important dans le développement d'une conscience féministe pour les femmes occidentales des années 1970. De nombreuses militantes féministes de cette période se rappellent avoir soudain pris conscience de l'étendue des violences sexuelles envers les femmes. Cette prise de conscience a participé à leur indignation contre le statut social des femmes, qui les a conduites à rejoindre les mouvements féministes et à se battre pour l'égalité.

Bilan mitigé

Ces mouvements ont connu un relatif succès, principalement en matière législative, et en particulier aux États-Unis, qui se sont dotés d'un arsenal réglementaire fourni, notamment contre le harcèlement sexuel au travail. Mais la situation ne semble pas avoir radicalement changé en quelques décennies et le monde semble redécouvrir depuis octobre 2017 qu'il maltraite sexuellement les femmes, avec les mouvements labellisés « *Me-Too* » autour de séries d'affaires de violences et de harcèlement sexuels.

Néanmoins, s'il s'agissait dans les années 1970 de politiser les expériences individuelles des femmes en montrant comment les rapports de pouvoir entre les sexes conditionnent la façon dont les relations intimes et sexuelles se déploient, il semble plus compliqué de voir dans la prise de parole survenue récemment le même processus de politisation.

Politiser une question signifie faire de cette question un objet de débat, reconnaître qu'elle peut faire l'objet d'un conflit de valeurs. Montrer que les violences envers les femmes ne sont pas le fait d'une minorité d'hommes déviants et/ou alcooliques, mais révèlent la valeur moindre que les auteurs de violences accordent aux femmes et leur sentiment de légitimité à les contrôler, c'est aussi un processus de politisation. Comprendre que les femmes ont intériorisé ceci au point de s'en sentir responsables et disputer cette responsabilité en prenant en compte les rapports de pouvoir entre les sexes, c'est encore un processus de politisation. Demander que les victimes soient crues sur parole et faire de leurs émotions la preuve d'une expérience de violence est cependant tout le contraire.

Question d'égalité

Alors qu'il s'agissait auparavant de saisir que nos émotions et nos valeurs sont le produit d'une socialisation sexuée, le discours dominant aujourd'hui les milieux se considérant progressistes valorise parfois aveuglément les récits individuels de victimes de violences sexuelles.

Alors qu'une part importante du processus politique de partage d'expérience consiste à le vivre dans un collectif, nombreuses sont celles qui ont juste affiché un statut « *Facebook* » et qui ne vivront jamais la puissance de la solidarité d'une audience collective dans la réalité. Alors que le partage d'expériences était une étape vers la critique générale du statut des femmes, il semble possible aujourd'hui de se réjouir de « *Me-Too* » sans être féministe et sans lier les comportements dénoncés avec la façon dont on conçoit majoritairement et en général les femmes et la sexualité dans notre société.

Distinguer

La prise de parole de celles qui se taisaient est importante. Il faut se réjouir des solidarités exprimées, de la collectivisation de cette parole, de son apparition même comme prise de pouvoir dans un espace qui ne la voulait pas. Mais il est nécessaire de la traiter comme une parole politique : discutable, donc pouvant être discutée ; conflictuelle, puisqu'elle perturbe un ordre établi ; et fondée sur des valeurs, non sur une vérité. Il s'agit aussi de ne pas confondre le traitement

social des femmes en général et les cas particuliers, notamment leur instruction judiciaire. Il serait sexiste de penser que les femmes ne mentent pas, ne manipulent pas, ou simplement, ne se trompent pas. Et il n'est pas démocratique de transiger sur les règles de l'État de droit et sur la présomption d'innocence.

Les distinctions sont importantes. Un mouvement politique n'est pas une thérapie. Ce qui peut aider un individu en détresse n'a pas nécessairement vocation à devenir une mesure de politique publique. La légitimité de croire une victime dans le cadre thérapeutique ne saurait être transposée directement aux procédures légales, par exemple. Un comportement sexiste n'est pas forcément une violence, et ce qui est considéré comme violence par un individu ne relève pas nécessairement d'une pénalisation légale. Il s'agit de faire des efforts de clarification et de définir plus précisément les problèmes et les mesures envisagées pour y faire face.

Imaginer l'égalité

Respecter la subjectivité de chacun·e ne requiert pas de l'accepter comme vérité universelle et indiscutable. Il serait inquiétant que les mobilisations féministes contre les violences sexuelles conduisent à la naturalisation des émotions et de la sexualité, un processus allant en outre le plus souvent de pair avec une vision individualisante de ces phénomènes.

Il est au contraire important d'imaginer comment développer l'éducation, la sexualité et les relations égalitaires en refusant de considérer que les violences sexuelles – et leurs effets – sont gravées dans le supposé marbre de nos gènes ou de nos neurones. Inventer d'autres façons de penser et de gérer les violences sexuelles est d'autant plus nécessaire que les tentatives de pénalisation et de traitement paternaliste des victimes mises en place jusqu'ici n'ont clairement pas fait beaucoup avancer l'égalité.

Stéphanie Pache

Violence ?

Sociale, économique, policière, domestique, verbale, psychologique, armée, militaire, capitaliste, la violence peut s'exprimer sous toutes ces étiquettes.

DOSSIER Et de fait, on trouve aujourd'hui le terme violence partout pour qualifier des évènements fort différents : licenciements massifs, incendies de voiture, discrimination raciale, harcèlement moral au travail, insultes sexistes. Mais qu'a-t-on relevé quand on caractérise un phénomène de violence ? L'usage du mot véhicule généralement deux composantes liées : dénoncer un évènement comme imposé à une victime impuissante et qualifier cette imposition comme moralement intolérable.

Il faut cependant souligner que la violence change de camp selon les perspectives. La violence policière devient légitime défense contre des « éléments perturbateurs », ceux-ci devenant la source primaire de la violence, reproduisant tristement et quasi systématiquement une dynamique raciste et classiste. La victime de violence sexuelle n'aurait pas été passive et aurait donc une responsabilité dans ce qui lui a été imposé. C'est la problématique qu'explore la philosophe féministe Elsa Dorlin dans son livre sur la défense de soi et la façon dont elle est vue comme légitime selon le statut social de celle ou celui qui se défend, et selon contre qui.

L'historien des idées François Cusset rappelle pour sa part les limites d'un exercice de compréhension de la violence si l'on se focalise exclusivement sur des explosions ponctuelles plus ou moins inattendues et évidemment violentes, alors que d'autres atteintes à l'intégrité physique ou psychique ne sont pas perçues comme telles. La violence serait au contraire à saisir comme un « phénomène circulatoire », une idée qui résonne avec l'appel de Dorlin à penser la violence dans un mouvement polarisé, notamment par des rapports de pouvoir, répartissant la légitimité d'agir pour sa défense inégalitairement. La violence est-elle en augmentation ou en diminution ? Y est-on devenu insensible ou intolérant·e ? Ces auteur·e·s nous invitent à penser les enjeux politiques de ces questions et surtout, de leurs réponses.

Stéphanie Pache

Pour aller plus loin :
– Elsa Dorlin,* Se défendre. Une philosophie de la violence, *Zones, Paris, 2017
– François Cusset,* Le déchaînement du monde, *La Découverte, Paris, 2018.
– Frédéric Lordon, « Violences néolibérales »,* Mouvements, *n° 23, 2002.

Gabrielle Nanchen : « j'ai le droit de parler comme je suis ! »

Entretien avec Gabrielle Nanchen, Conseillère nationale PS de 1971 à 1979, l'une des onze premières femmes élues au parlement fédéral.

DOSSIER ***Comment se passait la prise de parole des femmes en Suisse dans les années 1970 ?***

Lorsque j'ai débarqué au Conseil national, la question de savoir si les femmes peuvent tenir un autre langage politique que les hommes ne m'intéressait pas. C'est au cours de ma seconde législature que j'ai commencé à penser qu'il pouvait y avoir une différence. En 1971, j'avais été élue un peu par hasard. C'est par militantisme que j'avais accepté la demande du PS valaisan de figurer sur sa liste, tout en souhaitant ne pas être élue. Durant mes quatre premières années au Parlement, je me suis efforcée de me conformer à ce que j'imaginais que mes camarades attendaient de moi.

Lors de la campagne électorale de 1975, j'ai pris conscience de ma possible singularité. C'était dans un meeting à Monthey, où j'ai eu l'impression d'avoir fait un flop. J'avais parlé à la première personne, en exprimant mes sentiments, et presque personne n'avait applaudi à la fin de mon discours. J'ai tout de même été réélue, et fort bien réélue. Avec cet apprentissage en plus : j'ai le droit de parler comme je suis !

À quelles attaques avez-vous été confrontée ?

Le rédacteur en chef du *Nouvelliste*, André Luisier, a tout fait, d'abord pour que je ne sois pas élue, ensuite pour que je ne sois pas entendue par les Valaisan·ne·s. Il défendait des idées d'extrême droite, proche qu'il était de l'OAS (organisation qui défendait l'Algérie française) et des catholiques ultra-conservateurs d'Écône. Pour lui, j'avais évidemment tous les défauts : Italienne d'origine, socialiste et femme ! Il ignorait systématiquement mes interventions au Conseil national (pas une seule fois le *Nouvelliste* ne les a rapportées), et s'il parlait de moi, pour me dénigrer, il ajoutait à mon nom de femme mariée le patronyme de mon père à consonance italienne pour montrer que je n'étais pas une vraie Valaisanne.

Votre parole a-t-elle été invisibilisée ?

À part l'exemple du *Nouvelliste*, je n'ai pas eu cette impression. Les autres médias romands relayaient largement ce que je disais. Et mon premier livre, *Hommes et femmes, le partage*, qui prônait une autre répartition des tâches politiques et familiales que celle qui prévalait jusque-là, a été très bien accueilli. Parues dans le contexte de la campagne pour l'article constitutionnel sur l'égalité de 1981, les idées que je défendais passaient plutôt bien. Quant au second, sur la question des valeurs dites féminines, *Amour et pouvoir, des hommes, des femmes et des valeurs*, il a eu moins de chance. Mon éditeur a fait faillite peu après sa parution et je n'ai jamais su combien d'exemplaires ont été vendus. En outre, il n'a pas été bien reçu par les milieux féministes purs et durs, car j'y défendais la nécessité, pour assurer un avenir à notre planète, de promouvoir les valeurs qui partout dans le monde sous-tendent la culture des femmes, telles que l'attention à l'autre, la sauvegarde de la paix et le respect de la nature.

Quels sont les progrès que l'on peut observer ?

Ils sont indéniables. L'égalité en ce qui concerne les tâches familiales a considérablement progressé, et les valeurs dont je viens de parler ont de plus en plus droit de cité. Beaucoup d'hommes aussi prennent conscience qu'ils ont le droit, tout comme les femmes, d'être « androgynes », c'est-à-dire de laisser s'exprimer à la fois leur côté féminin et leur côté masculin. Dans le domaine du travail, le plafond de verre existe toujours, évidemment, mais il ne faut pas oublier ces évolutions.

J'ai aussi une tendresse particulière pour ces politiciennes, filles ou petites-filles d'immigré·e·s comme moi (je pense à Ada Marra par exemple), qui ont un courage que je n'avais pas à l'époque. Cela aussi fait partie des effets d'un combat plus large pour l'égalité.

Propos recueillis par Antoine Chollet

Le goût des autres

Il y a bien des parallèles à tisser entre le livre de Gabrielle Nanchen et les réflexions d'Ada Marra sur l'exil et la migration (voire en page suivante). Autour de dix histoires plus ou moins romancées, l'auteure expose quelques-uns des problèmes posés par la tolérance que demande la coexistence de personnes qui pensent, agissent et ressentent différemment. AC

À lire : Gabrielle Nanchen, *Le goût des autres, des nouvelles du vivre ensemble*, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2018.

Ada Marra : « lutter collectivement contre les rapports sociaux de sexe »

Entretien avec Ada Marra, Conseillère nationale PS depuis 2007 (élue du canton de Vaud) et contributrice régulière de Pages de gauche.

DOSSIER ***Quels sont les exemples de délégitimation de la parole des femmes ?***

Le premier exemple qui me vient en tête, ce sont les sujets économiques. J'étais par exemple intervenue en commission sur le dossier de la FINMA, juste après Christian Lüscher. Personne n'a même daigné *discuter* de mes propositions, contrairement à celles de Lüscher, c'est comme si je n'avais rien dit. Ce jour-là, on m'avait clairement fait sentir que je n'étais pas légitime pour en parler.

On considère encore qu'il y a des sujets féminins, et des thématiques qui sont trop importantes pour les femmes, comme l'économie ou les affaires étrangères. Sur ceux-là, il faut attendre que les idées que nous avons énoncées soient reprises par un homme pour qu'elles deviennent audibles. C'est ce qui m'est arrivé sur la reconnaissance des communautés religieuses ou sur la formation des chômeuses·eurs de plus de 50 ans, par exemple. En revanche, nous pouvons parler de crédit à la consommation ou de crèches.

C'est aussi une pression subreptice, au quotidien. Faut-il alors adopter le profil d'une femme rassurante pour y échapper ? Je ne le crois pas, mais nous nous trouvons toujours dans une situation impossible : soit on imite les hommes (y compris ce que nous n'apprécions pas), soit notre situation est encore plus difficile.

Les choses changent-elles ?

Oui, la campagne « *MeToo* » a par exemple été un tremblement de terre. Au parlement, un processus a été créé pour dénoncer les actes éventuels de nos collègues parlementaires. Plus personnellement, cette campagne m'a montré que ce formidable espace de parole permettait de se protéger de choses que je pouvais auparavant accepter de manière implicite et de se renforcer mutuellement.

Comme beaucoup de femmes, j'avais complètement intégré la situation telle qu'elle est, en me contentant de me positionner en son sein. Au contraire, il faut lutter collectivement contre les rapports sociaux de sexe, et pas simplement s'y adapter.

Il y a aussi des progrès indéniables. Les gens sont choqués lorsqu'il n'y a aucune femme dans un débat, sur un plateau de télévision ou dans un organe politique et le font remarquer.

Quels sont les facteurs aggravants ?

Lorsque l'on est une femme et qu'on n'hésite pas à intervenir, qu'on a une « grande gueule » comme moi, on s'en prend plein la figure en permanence, et quand en plus on est une fille d'immigré·e·s, c'est encore pire. Les réseaux sociaux peuvent devenir des marqueurs de haine. Une enquête internationale est parue il y a peu qui observait les mouvements de haine sur les réseaux. L'étude comprenait également la Suisse. Le résultat pour notre pays montrait que l'élément de haine portait de manière plus grande sur le sexisme. Il y a un grand travail encore à faire pour change la mentalité sur l'égalité.

Propos recueillis par Antoine Chollet

Tu parles bien français pour une Italienne !

À partir d'une phrase lancée par un collègue du Grand Conseil à son endroit, Ada Marra nous dit ce qu'est la Suisse pour elle, nous parle de sa double identité italienne et suisse, et dénonce les travestissements apportés à cette identité par des nationalistes qui ne connaissent rien ni à l'histoire ni à la sociologie. AC

À lire : Ada Marra, *Tu parles bien français pour une Italienne !*, Genève, Georg, 2017 (illustré par Denis Kormann).

Conjuguer les revendications d'égalité

Entretien avec la sociologue Pauline Delage autour de son livre* Droits des femmes. Tout peut disparaître ! *(Textuel, 2018).

DOSSIER ***Pourquoi était-il nécessaire d'écrire ce livre aujourd'hui ?***

La vocation de ce texte est d'offrir un état des lieux de la façon dont on conçoit les droits des femmes dans la France d'aujourd'hui. Il s'adresse aux militant·e·s, et à celles et ceux qui s'intéressent aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Tout en ayant conscience que chaque décision et situation politique nécessite une évaluation spécifique, mon intention est de rendre les personnes attentives à un phénomène de décrochage entre la question des inégalités hommes-femmes et d'autres inégalités. À travers plusieurs exemples de politiques publiques, j'espère encourager les personnes défendant les droits des femmes à (ré)articuler cette lutte avec d'autres revendications politiques d'égalité, notamment aux droits des personnes migrantes, racisées, des classes populaires et/ou LGBT.

Cette situation est-elle liée à ce que certain·e·s dénoncent comme une trop grande spécificité des mouvements sociaux actuels, centrés sur des causes « trop » particulières ?

Penser les politiques d'égalité pour qu'elles s'adressent en premier lieu aux catégories précaires et stigmatisées n'est pas la conception dominante actuellement. Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, une raison qu'on peut qualifier de sociologique, qui tient au point de vue particulier de chacun·e sur le monde, qui diffère selon son statut social. Il y a aussi une raison historique qui découle des expériences négatives des féministes dans les organisations politiques mixtes. Enfin, en pratique, il est difficile de prendre tout en compte et de se mobiliser pour tout.

Quels sont les effets de ce militantisme cloisonné sur les politiques publiques ?

En France, les politiques publiques spécifiques aux inégalités de sexe se sont également institutionnalisées de façon cloisonnée, créant une tension entre les actions pour les femmes et des actions politiques en faveur d'autres groupes sociaux discriminés. Cette désarticulation institutionnelle a des conséquences sur le traitement de questions politiques pourtant liées entre elles. Ainsi, le gouvernement actuel peut reconnaître la légitimité du principe d'une égalité entre les sexes et proposer des mesures contre le harcèlement sexuel au travail tout en dégradant sérieusement les conditions de travail en général, ce qui touche bien évidemment les femmes salariées et crée une précarité favorisant les abus.

En quoi cette approche est le signe d'un féminisme néolibéral ?

Le féminisme tel qu'il s'est institutionnalisé par l'action publique et les représentations sociales dominantes en matière de droits des femmes en France s'accommode aujourd'hui du néolibéralisme. Il contribue même à sa légitimation en renforçant certaines de ses normes morales. Le féminisme néolibéral a une conception de l'action étatique et politique propre qui conjugue la diffusion de normes égalitaires et sape des instruments de lutte contre les inégalités. Il n'est pas uniquement porté par l'État et ne constitue pas non plus uniquement un retrait de ce dernier. Il reflète bien la réorganisation des prérogatives de l'État et des rôles des secteurs privé et public. Porté par les valeurs néolibérales, notamment l'individualisme, le féminisme néolibéral est compatible avec l'affaiblissement de l'État social.

Ces contradictions ne devraient-elles pas susciter des critiques des militant·e·s féministes ?

Ces critiques existent mais sont marginalisées. Le cloisonnement de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes a permis à des féministes « institutionnelles » de prendre une place importante dans le débat et l'action publique, en dehors d'un engagement politique dans un parti ou un syndicat destiné à lutter contre les effets des rapports sociaux. Et les politiques en matière d'égalité ont gagné en visibilité mais pas nécessairement en légitimité, en particulier lorsqu'il s'agit de les mettre en pratique. Il est particulièrement difficile pour les militantes féministes de critiquer cette institutionnalisation alors qu'il reste toujours si compliqué d'obtenir des mesures politiques en matière d'égalité femmes-hommes.

Comment faire face à ce discours dominant qui se prétend féministe ?

L'égalité que ce discours défend est conçue comme une question de symétrie dans les relations interpersonnelles et non comme une égalité collective s'inscrivant dans des rapports sociaux égalitaires entre les sexes comme groupes sociaux. L'analyse des politiques proposées montre que certaines peuvent être positives, tout en étant rendues inefficaces par les dégradations de l'État social, comme dans le cas des conditions de travail. D'autres sont directement productrices d'autres inégalités, comme la discrimination des femmes portant un foulard ou la pénalisation du « harcèlement de rue », qui renforce le contrôle policier des minorités racisées. Il est important de continuer à s'engager dans les mouvements sociaux en pensant ensemble toutes les inégalités. La lutte pour l'égalité entre les femmes et les femmes doit rester un outil de changement social, pas de maintien de l'ordre social.

Propos recueillis par
Stéphanie Pache

« Les masculinistes enfument la réflexion sur l'égalité entre les sexes »

Dans* La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, le chercheur québécois Francis Dupuis-Déri montre comment les discours masculinistes, sous couvert de défense des hommes en souffrance, propagent en fait un « suprématisme mâle ». Entretien.

DOSSIER ***Quels sont les thèmes récurrents des discours postulant une « crise de la masculinité » ?***

Je me suis intéressé d'abord à la rhétorique masculiniste en Occident depuis le XVI[e] siècle, puis aujourd'hui un peu partout sur la planète. Les thèmes peuvent évidemment être différents, selon l'époque et le lieu. Avant la libéralisation du divorce, par exemple, on parle de l'épouse dominatrice et castratrice qui opprime son mari ; aujourd'hui, c'est l'ex-conjointe qui aurait évincé le père et lui extorquerait une pension alimentaire.

Cela dit, des thèmes semblent éternels, comme la « mère dominatrice » et castratrice. Du XIX[e] siècle à aujourd'hui, on s'inquiète aussi des « premières » femmes qui entrent dans des professions masculines, ou de ces mères qui interdisent aux garçons de jouer à la guerre. Ce dernier discours est repris aujourd'hui par ceux qui s'inquiètent des difficultés scolaires des garçons.

Cela dit, certains thèmes sont saillants aujourd'hui, dont la difficulté des hommes à obtenir des relations sexuelles (hétérosexuelles). En France, au moins depuis les années 1990, le mythe de la tyrannie de la « rectitude politique » est régulièrement évoqué par des polémistes, par exemple Pascal Bruckner, qui fondent leur critique sur une conception stéréotypée du « féminisme radical » aux États-Unis. Les hommes seraient victimes d'un féminisme prétendument « puritain » qui empêcherait de flirter, voire de regarder une femme. Les masculinistes français se réclament de l'« exceptionnalisme français » en matière d'« amour romantique » et de « jeu de séduction », une manière de ne pas prendre au sérieux les analyses féministes en matière de violence masculine et de culture du viol.

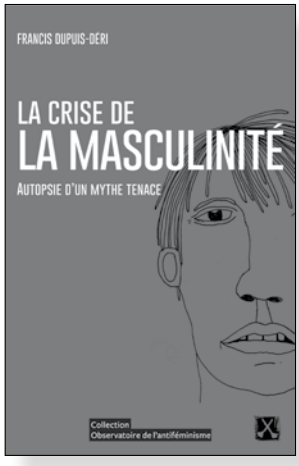

Dans quels contextes et par qui ces discours sont-ils tenus ?

Ce discours de la crise de la masculinité s'exprime partout en Occident, y compris dans les pays d'Europe de l'Est, ainsi qu'en Corée du Sud, en Inde, en Israël, au Japon, un peu partout en Afrique et en Amérique latine. Les communautés chrétiennes, juives et musulmanes seraient toutes affectées par cette crise, dit-on.

Plusieurs études ont révélé que les principaux propagateurs de ce discours sont le plus souvent des hommes ayant un niveau d'éducation plus élevé que la moyenne nationale, et appartenant à la classe moyenne aisée : des avocats, des journalistes, des psychologues, des membres des professions libérales, etc. D'ailleurs, la rhétorique masculiniste s'intéresse peu ou pas du tout aux catégories d'hommes les plus vulnérables ou misérables, par exemple les chômeurs, les prisonniers, les sans domicile fixe, les sans-papiers. Ce discours est aussi porté par des organisations plus ou moins institutionnalisées qui œuvrent pour défendre les intérêts des hommes, en particulier des pères divorcés ou séparés.

Les réseaux d'extrême droite reprennent ce discours : il s'agit de feuilleter, à ce sujet, le manifeste d'Anders Breivik, ce militant néofasciste qui a assassiné 77 personnes en Norvège, en 2011. Il s'agit aussi de porter attention à ceux qui se réclament aujourd'hui de son nom dans des messages d'insultes et de menaces qu'ils envoient à des femmes journalistes. Mais on retrouve aussi ce discours dans les réseaux progressistes et même anticapitalistes, par exemple chez des auteurs comme Alain Badiou et Jean-Claude Michéa, qui prétendent que les jeunes filles réussissent mieux que les garçons, que les mères écrasent leurs fils, et que l'émancipation des femmes joue le jeu du néolibéralisme.

Quels peuvent être les effets politiques de cette rhétorique hostile au féminisme ?

Les masculinistes opposent au féminisme une vision d'un monde où nous sommes les victimes souffrantes des femmes et des féministes. Le patriarcat a cédé la place au matriarcat. L'État est sous l'emprise de « Big Mother ». Voilà une manœuvre pour enfumer la réflexion sur l'égalité entre les sexes, miner la légitimité du féminisme et stimuler l'empathie et même le *care* à l'égard des hommes. Des féministes se laissent d'ailleurs attendrir. Surtout, des programmes publics de subvention exigent maintenant que des associations par et pour les femmes intègrent les hommes ou des enjeux qui les concernent, ce qui détourne certaines féministes de leurs priorités. De manière plus tragique, comme on l'a vu à plusieurs reprises ces dernières années, ce discours vient justifier des attentats contre des femmes commis par des hommes qui prétendent vouloir se venger des femmes car ils n'ont pas eu de relations sexuelles.

Propos recueillis par Gabriel Sidler

À lire : Francis Dupuis-Déri, La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace, *Montréal, Éditions du remue-ménage, 2018.*

Pour un Solidarność féministe

En Pologne, depuis l'élection au pouvoir du parti Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość, PiS*) en 2015, les femmes qui militent pour plus d'égalité et d'indépendance se voient confrontées à d'immenses obstacles. La lutte pour l'avortement et les droits reproductifs comme la fécondation* in vitro *a été largement perdue.

DOSSIER À la chute du régime communiste, l'introduction de ce qui a été présenté comme un compromis a en réalité mis fin à plusieurs décennies d'interruption volontaire de grossesse légale, en restreignant drastiquement les conditions d'accès aux situations de viol, d'inceste, de graves malformations fœtales ou de danger pour la vie de la mère, ces conditions étant soumises à l'évaluation d'au moins deux médecins. La fécondation *in vitro* ne peut plus bénéficier pour sa part du moindre financement national depuis 2015.

La tentative actuelle cherchant à restreindre encore davantage les conditions d'avortement légal, bien qu'introduisant d'importants changements législatifs, ne ferait en réalité qu'officialiser la situation en vigueur. Il est en effet déjà presque impossible d'interrompre sa grossesse, sauf si l'on dispose des ressources sociales et financières nécessaires.

Catholicisme partout

L'Église catholique polonaise utilise depuis longtemps l'autorité morale qu'elle a acquise durant la période communiste pour justifier ses interventions politiques dans le cadre de la Troisième République. Cette autorité morale maintient à flot le régime actuel. Celui-ci revendique d'agir pour la nation en la débarrassant de tout vestige de l'influence communiste, ramenant de fait la Pologne à ses racines catholiques et aristocratiques, lorsque les nobles « défendaient » le peuple contre de menaçantes influences extérieures. Mobilisant une vision tronquée d'eux-mêmes et de l'histoire, la partie la plus pro gouvernementale du clergé catholique et le gouvernement cherchent à se présenter comme les plus authentiques des Polonais·e·s, engagés dans la production de la Pologne la plus authentique. Leur Pologne serait capable de résister à la faillite morale de l'Occident, où sévirait un contrôle artificiel des naissances et où l'on rejetterait le catholicisme. Et cette Pologne serait en mesure de sauver l'Europe chrétienne des périls engendrés par les réfugié·e·s arabes et un athéisme sans âme.

Égalité nulle part

Il y a peu d'espoir qu'une action contestatrice surgisse au sein des centres officiels du pouvoir, car le gouvernement PiS a une majorité absolue et a en outre introduit des réformes transformant radicalement les structures judiciaires et électorales pour garantir son maintien au pouvoir dans un futur proche. Les contestations politiques sous la forme d'occupations pacifiques de lieux publics, de grèves de la faim, de débrayage ou de manifestations semblent les plus efficaces dans ce climat politique, en particulier lorsque ces actions obtiennent l'attention des médias internationaux.

Ces réactions surgissent toutefois par intermittence, et restent fragmentées. Elles évoquent davantage les protestations paysannes de l'époque féodale, lorsque les villageois·e·s se regroupaient contre un seigneur local pour réclamer de meilleures conditions de travail ou un accès à ses terres. Malheureusement, ce type de contestation produit peu de changements structuraux et renforce la démarcation entre les élites officielles et l'électorat. Il n'y a pas de réseau politique collectif assez étendu, ni avec un capital culturel ou moral suffisant pour engendrer le type de changement structurel qui remettrait en cause le pouvoir en place. Même les groupes à l'origine des actions de masse appelées les « manifestations noires » contre les restrictions de l'accès à l'avortement en 2016 refusent toute affiliation politique et construisent un mouvement centré principalement sur les réformes législatives concernant les droits reproductifs et les femmes.

Un mouvement plus large doit prendre place, quelque chose comme Solidarność en termes d'envergure et de puissance idéologique, fondé sur des convictions défendant des principes démocratiques, la participation citoyenne et l'égalité. Affronter un problème spécifique à la fois, avec des groupes éparpillés sans projet de lutter contre les profondes inégalités et l'élitisme du républicanisme polonais contemporain, continuera de ne produire que des changements minimes.

Un nouveau projet d'interdiction de l'avortement se fait déjà lentement un chemin vers son adoption parlementaire. Les promesses sont facilement faites et brisées par les seigneurs ; l'objectif doit être de reprendre collectivement leur pouvoir et de le partager de façon égalitaire.

Natalie Cornett

« Tout a changé après le 8 mars »

Le 8 mars dernier, l'Espagne a été secouée par un mouvement social d'une ampleur inouïe lors d'une grève des femmes qui a connu un succès immense dans tout le pays. Entretien avec l'une de ses animatrices à Madrid, Isabel Cadenas Cañón, une des responsables des relations avec les médias.

DOSSIER ***Comment cette grève s'est-elle mise en place ?***

Il faut savoir que le mouvement féministe est très fort à Madrid, et qu'il avait encore été renforcé en 2013 et 2014 suite à la proposition du ministre de la justice d'interdire l'IVG, qui avait provoqué d'importantes mobilisations (ayant finalement conduit au retrait du projet et à la démission du ministre). Il se mobilise chaque année autour de plusieurs dates importantes, le 8 mars étant l'une d'entre elles.

Au sein même du mouvement féministe plusieurs militantes souhaitaient « repenser le 8 mars », qui s'était institutionnalisé et avait perdu son tranchant revendicatif. Des mouvements très importants ont ensuite eu lieu en Pologne, sur la question de l'IVG, et en Argentine, après le meurtre de Lucía Pérez. C'est dans ce contexte que les collectifs féministes espagnols ont rejoint le mouvement pour une « grève internationale des femmes » lancé pour le 8 mars 2017, en suivant le modèle initié par les femmes islandaises en 1975. En Espagne, nous avons appelé cette année-là à un arrêt de travail de trente minutes. Le mouvement a atteint une ampleur qui nous a toutes surprises, avec une très grosse manifestation à Madrid. C'était totalement inattendu.

Ce succès nous a cette fois-ci convaincues, pour l'année suivante, de lancer l'organisation d'une grève féministe, avec des réunions le 8 de chaque mois pendant toute l'année. Chaque région a travaillé indépendamment, mais nous nous sommes tout de même mises d'accord sur un manifeste commun, que nous avons présenté lors d'une conférence de presse à Saragosse en janvier.

Les négociations avec les syndicats ont été contrastées. Au départ, les deux grandes centrales syndicales (UGT et CCOO) ne nous prenaient pas au sérieux et n'ont appelé qu'à un débrayage de deux heures. Les syndicats minoritaires ont quant à eux tout de suite appelé à une grève pour toute la journée. C'est dans le dernier mois que tout a changé, lorsque la mobilisation s'est annoncée de plus en plus importante. Et le 8 mars, nous avons pu constater que les deux grandes centrales syndicales se sont clairement fait dépasser par leurs propres membres.

Qu'est-ce qui a marqué cette journée du 8 mars 2018 ?

Après les premiers mois de préparation, nous avons eu de novembre à mars des réunions à peu près chaque jour. C'était à la fois très intense et extrêmement fatigant, mais à chaque réunion il y avait deux fois plus de personnes qu'à la précédente, prouvant l'intérêt pour ce que nous étions en train de faire. Durant ce temps, mes camarades et moi avons littéralement perdu notre vie à militer, et une fois l'événement passé, il m'a fallu plusieurs mois pour retrouver une vie à peu près normale.

Nous voulions que cette grève concerne trois aspects complémentaires. Le premier est le plus évident, puisqu'il s'agit du travail salarié, y compris dans les secteurs les plus précaires comme le travail domestique (effectué en grande partie par des femmes immigrées et souvent sans-papiers). Sur ce plan, plus de cinq millions de femmes ont fait grève le 8 mars 2018, ce qui est un chiffre très important.

Le deuxième aspect portait sur le travail de soin au sens large, assuré gratuitement par les femmes la plupart du temps. C'est cet arrêt de travail-ci qui a eu les effets les plus révolutionnaires le 8 mars. Nous avons pu le constater le jour de la grève par les innombrables discussions autour des tâches invisibles que les femmes normalement effectuent et qui soudainement devaient être faites et organisées par des hommes. Ça allait des enfants malades à

l'aide aux proches en passant par la cuisine et les mille choses du quotidien dont les femmes s'occupent. D'une certaine manière, on peut dire que nous avons fait la grève pour que les hommes voient pourquoi nous faisions cette grève !

La troisième dimension est celle qui a le moins bien fonctionné. Nous avions proposé de faire du 8 mars un jour sans consommation, avec une réduction des achats durant tout le mois de mars. Il s'agissait par exemple de protester contre la « taxe rose » qui fait que les produits féminins sont plus chers ou qu'ils sont plus fortement taxés que les biens de première nécessité, par exemple les serviettes et tampons hygiéniques.

Madrid a connu l'une des plus grandes manifestations en Espagne depuis 1975, à Bilbao les femmes ont bloqué l'un des ponts de la région et il y a eu quantité d'actions auto-organisées un peu partout. L'un des aspects les plus surprenants, c'est que les femmes de milieux ruraux ont également participé à cette action, avec parfois des défilés dans de tout petits villages.

Je signale encore un autre événement, qui concerne les journalistes. Trois semaines avant le 8 mars, la plupart des journalistes femmes n'étaient pas prêtes à faire grève, car elles souhaitaient plutôt la couvrir. Or leur attitude a changé au fur et à mesure que la mobilisation montait et, le jour de la grève, les principales présentatrices de télévision et radio étaient en grève. La conséquence, et c'était notre objectif, c'est que ce sont des journalistes hommes qui ont dû parler, pour une fois, de féminisme !

Comment évaluer les résultats de cette grève ?

Tout a changé après le 8 mars, je m'en rends compte maintenant. Les actes de discrimination ne passent plus comme avant, la parole sexiste est immédiatement dénoncée, et les femmes ne craignent plus de se dire féministes désormais, ce qui est une immense avancée.

Il y avait deux messages que nous voulions faire passer : d'une part que cette grève et les actions qui l'ont entourée avaient été organisées par le mouvement féministe, et d'autre part que nous ne voulons plus de discrimination envers les femmes à partir de maintenant. Je crois que ces deux messages ont été entendus, même si le travail à faire est bien sûr encore très long.

Quel sera l'avenir du 8 mars 2018 en Espagne ?

Aujourd'hui, je crois que nous devons savoir imposer notre rythme, et ne pas nous le faire dicter par les médias ou les différentes forces politiques. La politique est un processus, nous devons donc maintenant prendre le temps de réfléchir aux moyens de continuer à construire le féminisme en Espagne et ailleurs. Et pour moi, le féminisme doit être un mouvement radical et révolutionnaire. Pendant les mois qui ont précédé la grève, nous avons visé à construire un mouvement large, et il a fallu perdre en radicalité ce que nous gagnions en taille, afin d'articuler toute une série de demandes variées. Il est temps maintenant de retrouver le tranchant de revendications féministes radicales.

Nous ne visons pas l'égalité avec les hommes, si cela signifie les accompagner dans la précarité qui les touche aussi aujourd'hui. Je dirais plutôt que nous voulons mettre la vie au centre de l'existence de tou·te·s.

Propos recueillis par Antoine Chollet

Une grève féministe en 2019

Le 2 mai, lors des Assises féministes tenues à Lausanne, les militantes présentes ont décidé d'organiser une grève des femmes le 14 juin 2019. C'est une décision extrêmement importante, et il y a d'ores et déjà toutes les raisons de penser que cette journée sera un succès.

Après la grève de 1975 en Islande, la première du genre, après celle de 1991 en Suisse, pour les vingt ans du droit de vote et les dix ans de l'article constitutionnel, et après celle de 2018 en Espagne (lire ci-dessus), les organisatrices veulent faire du 14 juin 2019 un moment de mobilisation et de transformation de la société.

D'ici là, il faut s'organiser, préparer, convaincre, mobiliser et étendre le mouvement. L'expérience des militantes espagnoles montre que sans enthousiasme et solidarité, aucun mouvement large n'est possible, mais que l'organisation d'un tel mouvement est indispensable. Des réunions de préparation auront donc lieu un peu partout en Suisse dès cet été, on trouvera les informations auprès des différentes organisations syndicales et associatives qui ont convoqué les assises. RÉD

Plus d'informations sur le site Internet de la Marche mondiale des femmes : www.marchemondiale.ch

En attendant 2019, l'USS a appelé à une grande manifestation nationale pour l'égalité le 22 septembre à Berne. La manifestation débutera à 13 h 30 à la Schützenmatte, juste à côté de la gare, avec des trains spéciaux depuis les différentes gares de Suisse.

Rejoignez-nous !

Il serait hypocrite de ne pas relever que la parole des femmes n'est pas beaucoup mieux représentée dans* Pages de gauche *que dans le reste de l'espace public.

DOSSIER Je suis membre de la rédaction depuis maintenant plus de dix ans, et excepté durant les périodes où le poste de secrétaire de rédaction était occupé par une femme, l'écrasante majorité du temps, ma voix était la seule féminine durant nos séances hebdomadaires. Et si je ne suis pas la seule membre de la rédaction à y être active depuis longtemps, les femmes ont tendance à rester pour des périodes plus courtes. La situation est catastrophique aujourd'hui.

J'apprécie énormément les ambitions féministes du journal et je ne doute pas de la bienveillance et du souci réel pour ces questions de mes camarades de rédaction, comme ce dossier le montre, mais le fait est qu'il est difficile de recruter des femmes et encore plus de les voir s'engager sur un long terme.

Je rejoins Pauline Delage dans son exhortation à militer contre les inégalités en général et non de façon cloisonnée, et je pense que c'est l'un des problèmes majeurs que nous avons aujourd'hui, avec celui de l'explosion de la gauche et du désespoir causé par le socialisme de gouvernement.

L'une de ces socialistes aujourd'hui au gouvernement a dit un jour ne pas comprendre la naïveté des femmes qui croient qu'il serait possible pour les femmes d'acquérir du pouvoir sans lutter, sans l'arracher à ceux qui le détiennent. L'espace de parole n'est pas sans limite. Investir les lieux politiques mixtes est aussi important que peuvent être nécessaires les espaces d'entre-soi sécurisant où construire sa réflexion féministe et sa confiance en soi. Mais rester dans une communauté sûre ne change rien aux dynamiques de genre.

L'apprentissage politique de discussion contradictoire en milieu hostile est certes fatigant et parfois désespérant, mais la lutte pour l'égalité commence par la conviction de la valeur égale de l'autre et donc de la valeur d'un échange même conflictuel avec nos contradictrices·eurs. L'évitement des débats « mixtes » et la focalisation sur les « causes féminines » (famille, égalité salariale, violences envers les femmes, mais aussi éducation et santé) ont surtout contribué jusqu'ici à une « égalité dans la différence », où l'on tolère les femmes en politique, tant qu'elles se cantonnent à « leurs » sujets, ce qui n'a rien à voir avec l'égalité.

Ce journal est un espace de débat démocratique indépendant de toute organisation politique (ce qui nous rend très suspect, nous le savons). C'est un lieu de formation et d'exercice à l'argumentation et à la formulation de positions politiques sans équivalent. C'est un espace qui accueille les femmes qui veulent écrire sur l'économie ou les conflits armés. C'est un espace où l'on peut affiner sa pensée et sa plume féministe. Et il n'y en a pas tant. Camarades féministes, *Pages de gauche* a besoin de vous. *Engagez-vous !*

Stéphanie Pache

Pour aller plus loin

– Voltairine de Cleyre, *Écrits d'une insoumise*, Montréal, Lux, 2018.
– Geneviève Fraisse, *La fabrique du féminisme*, Lyon, Le passager clandestin, 2012.
– Colette Guillaumin, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Donnemarie-Dontilly, éditions iXe, 2016.
– bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ?*, Paris, Cambourakis 2015.
– bell hooks, *De la marge au centre – Théorie féministe*, Paris, Cambourakis 2017.
– Diane Lamoureux, *Les possibles du féminisme, agir sans « nous »*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 2016.
– Claire Masnata-Rubattel, *De peur que femme oublie. Vies d'aujourd'hui, vies d'autrefois*, Vevey, L'Aire, 1987.
– Michèle Riot-Sarcey, *Le genre en questions, pouvoir, politique, écriture de l'histoire*, Grane, Creaphis éditions, 2016.

Livres

Le socialisme sauvage

Dans un ambitieux* Essai sur l'auto-organisation et la démocratie directe dans les luttes de 1789 à nos jours, *Charles Reeve propose une relecture de l'histoire du mouvement socialiste centrée sur l'expérience des conseils ouvriers et sur l'esprit qui les animait.

De la Révolution française aux mouvements actuels, en passant par les révolutions russe et allemande, l'Espagne de 1936 et Mai 68, s'est affirmé l'esprit d'un « socialisme sauvage » – « sauvage » comme on le dit d'une grève quand elle se fait en dehors ou contre les bureaucraties syndicales. C'est aux surgissements de ces mouvements d'émancipation pratiquant et défendant la démocratie directe dans les luttes que s'est intéressé Charles Reeve dans ce livre, prenant le parti de relire l'histoire du mouvement révolutionnaire « à travers le prisme des conceptions hérétiques du socialisme ».

Hormis un instructif chapitre sur la révolution portugaise de 74-75, que Reeve connaît bien pour y avoir participé (son pseudonyme ne laissant pas deviner ses origines portugaises), son ouvrage évoque principalement des épisodes bien connus de l'histoire du mouvement ouvrier européen. Au-delà de la fresque, l'originalité du propos tient donc à l'attention portée à la récurrence et aux métamorphoses des débats et pratiques mettant en cause la nature autoritaire des courants majoritaires du socialisme.

Dès la Révolution française en effet se font jour des pratiques spontanées de démocratie directe, conçues comme la seule véritable application de la souveraineté populaire et portées notamment par le courant connu sous le nom des « Enragés ». Dès ce moment, « la théorie politique du pouvoir démocratique se développe autour de la nécessité de séparer la souveraineté populaire – et plus tard la souveraineté prolétarienne – de son plein exercice ». Au sein du mouvement révolutionnaire également, face à ces mises en cause du système représentatif, les élites jacobines théorisent la nécessité de l'« action comploteuse d'une élite révolutionnaire décidée », justifiant par le savoir la création d'une avant-garde et posant pour objectif la prise du pouvoir d'État. Pour l'auteur, c'est ce moment qui fonde la conception dirigiste et centraliste du « socialisme des chefs et des appareils », qu'on retrouvera tant dans la social-démocratie que dans sa version radicale, « volontariste », le bolchevisme.

L'expérience des conseils

Évoquant le destin de la Révolution russe, Charles Reeve souligne ainsi, contre les interprétations cherchant à disculper Lénine et Trotsky d'une dérive bureaucratique qui serait venue par la suite, que le centralisme autoritaire était au cœur du programme bolchevik, et que les revendications d'auto-organisation portées par les conseils ouvriers ou les comités d'usine ne pouvaient que s'opposer à la prétention d'un parti à diriger la révolution. Et de citer Trotsky défendant le droit du parti à la dictature contre « l'humeur changeante de la démocratie ouvrière »... Quant à la révolution allemande (1918-1921), également portée par une vague de création de conseils, elle révèle à quel point le Parti social-démocrate allemand (SPD), alors premier parti du pays, était intégré à un empire bismarckien dont il espérait progressivement conquérir les structures étatiques : cela l'amena nécessairement à s'opposer à la « dynamique sociale de rupture » que représentait le mouvement des conseils, considéré comme « immature », et à le réprimer brutalement.

Si pour Reeve « le mouvement qui se référait aux conseils libérait une atmosphère de confrontation d'idées et de démocratie de base, qui rendait possible un débat sur les buts de la révolution, qui favorisait la radicalité de la pensée et de l'action », et que l'idée des conseils « désignait un ensemble de pratiques et d'idées collectives émancipatrices, et le projet virtuel d'une organisation de la société libérée des rapports salariés », il n'en constate pas moins que les conseils étaient en Allemagne paradoxalement constitués majoritairement d'adhérent·e·s au SPD, ce qui facilitera par ailleurs leur transformation en organes de cogestion des entreprises une fois la vague révolutionnaire passée.

Si cette période historique reste donc un exemple vivifiant d'auto-organisation à une large échelle, il s'agit pour l'auteur de ne pas fétichiser la « forme conseil », mais bien de rester attentif à son « esprit », qui s'affirme dans les situations révolutionnaires, déstabilisant les structures autoritaires, partis et syndicats établis, en affirmant « les principes d'un socialisme sauvage opposé à celui de chefs savants, dès lors que la démocratie directe devient la pratique dominante d'un mouvement ».

Gabriel Sidler

À lire :
Charles Reeve,* Le socialisme sauvage. Essai sur l'auto-organisation et la démocratie directe dans les luttes de 1789 à nos jours*, Paris, L'échappée, 2018.

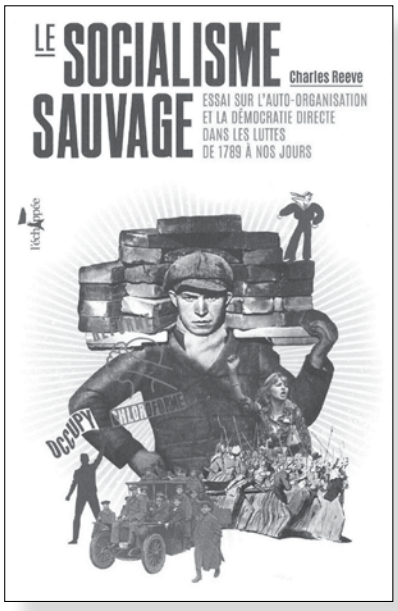

Livres

Mai 1968 : rendre vivant l'événement

En cette période de commémoration des événements de mai 1968, retour sur quelques titres permettant de maintenir vifs les espoirs et revendications de l'époque.

Image extraite du film « La reprise du travail aux usines Wonder »

« Je me sens de leur côté », affirme Ludivine Bantigny dès l'introduction de *1968, de grands soirs en petits matins*. Pour écrire une histoire de 68 qui ne soit ni cynique ni enchantée, mais *active*, prête à rallumer dans le présent des braises qui couvent depuis un demi-siècle, c'est sans doute la seule attitude possible. Dans l'avalanche éditoriale du jubilé de mai 1968, son livre est donc l'un des titres qui méritent incontestablement d'être extraits des opérations commerciales ou des nécrologies plus ou moins intéressées qui envahissent les rayons des librairies depuis le début de l'année.

Décidée à « retracer un passé vivant », l'historienne procède par une série de décentrements par rapport aux récits plus ou moins officiels des « événements ». 1968, c'est d'abord pour elle la plus grande grève ouvrière de l'histoire de France, qui s'inscrit elle-même dans un climat social très tendu, les années précédentes étant marquées par de nombreux conflits sociaux. Ce sont aussi des événements qui affectent non seulement toute la France (et pas seulement Paris ou les rues du Quartier Latin), mais le monde entier, de Prague à Berkeley, en passant par le Japon et l'Allemagne. Enfin, en France, ils ne se terminent pas avec la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par de Gaulle le 30 mai. C'est par exemple en juin que la violence augmente et que 68 compte alors ses morts (deux ouvriers à Peugeot Sochaux et un étudiant à l'usine Renault de Flins).

L'incarnation la plus parfaite de 1968 pour Ludivine Bantigny, c'est cette ouvrière de l'usine Wonder dont on ne connaît que le prénom, Jocelyne, mais que personne n'a pu retrouver et qui refuse obstinément de rentrer dans cette « taule ». C'est une présence hallucinante qui apparaît dans une séquence filmée de quelques minutes, « La reprise du travail aux usines Wonder », qu'il faut absolument voir.

Une mémoire disputée

La figure de cette ouvrière restée inconnue est également convoquée par Kristin Ross dans *Mai 1968 et ses vies ultérieures* : si la rage rentrée dont elle fait preuve exprime bien « le refus pur et simple, l'impossibilité de supporter ce moment *après* avoir fait l'expérience de l'agitation révolutionnaire », son anonymat et l'impossibilité de la retrouver par la suite témoignent aussi plus largement des difficultés rencontrées dans la construction d'une mémoire des événements permettant de rendre compte de la puissance et de la radicalité politique de ces vécus, mais aussi de leur multiplicité. Soumis aux « assauts conjugués des sociologues et des ex-leaders étudiants qui, tour à tour, ont voulu l'interpréter ou en réclamer le monopole », mai 1968 a en effet paradoxalement été très rapidement – dès les premières commémorations décennales – purgé de son sens politique explicite, et commodément réduit à une sorte de crise d'adolescence de la société française dans son chemin nécessaire vers la modernité libérale.

Contre ces médiatiques falsifications, Ross insiste particulièrement sur la place centrale occupée dans les revendications de l'époque par l'idée d'*égalité*, « telle qu'elle fût massivement expérimentée à ce moment-là – c'est-à-dire comme une pratique inscrite dans le présent et éprouvée comme telle, et non pas comme un objectif à atteindre ».

Plus vivants que jamais

Enfin, pour celles et ceux qui n'auraient pas le temps ou l'envie de se plonger dans des études historiques, *Plus vivants que jamais* de Pierre Peuchmaurd semble tout indiqué : ce court témoignage, rédigé à chaud pendant l'été 68 et réédité pour la première fois, donne à vivre les événements au jour le jour à travers les yeux de l'auteur, jeune poète révolutionnaire pris dans le tourbillon politique de l'agitation parisienne. Son fiévreux « journal des barricades » donne à sentir comment l'histoire pouvait alors sembler s'accélérer, ouvrant tous les possibles dans cette « ville paralysée et plus vivante que jamais », même si remplie par « l'odeur des lacrymogènes, cette odeur de pomme qui aurait trahi ».

Antoine Chollet
Gabriel Sidler

À lire :
– *Ludivine Bantigny,* 1968, de grands soirs en petits matins*, Paris, Le Seuil, 2018.*
– *Kristin Ross,* Mai 1968 et ses vies ultérieures*, Marseille, Agone, 2010.*
– *Pierre Peuchmaurd,* Plus vivants que jamais. Journal des barricades*, Paris, Libertalia, 2018.*

Pour aller plus loin

En plus des commentaires sur le vif dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, voici quelques références postérieures sur 68.

– Philippe Artières, Michelle Zancarini-Fournel, *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018.
– Serge Audier, *La pensée anti-68, essai sur les origines d'une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2008.
– Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68, essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

Rosa Luxemburg, Antonio Gramsci actuels
Marie-Claire Caloz-Tschopp, Romain Felli, Antoine Chollet (dir.)
Paris, Kimé, 2018
391 pages

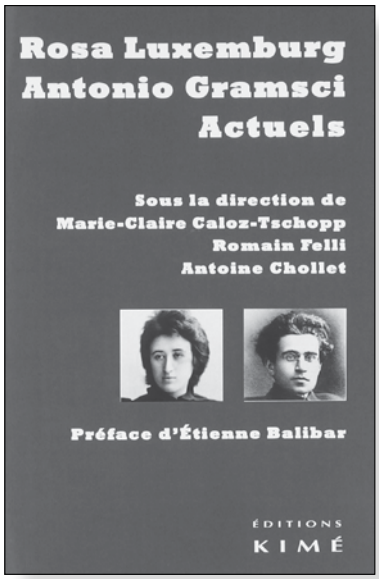

Ce livre a une histoire qu'il importe de raconter. Marie-Claire Caloz-Tschopp et André Tosel avaient organisé un séminaire consacré à Antonio Gramsci et Rosa Luxemburg en 2016 (à Lausanne et Genève). Comme toujours dans les événements organisés par Marie-Claire Caloz-Tschopp, ce séminaire a pris une figure totalement inédite, puisque construit autour d'une série d'échanges entre universitaires et militant·e·s. Ce volume paru ce printemps chez Kimé en porte la trace.

L'histoire ne s'arrête pas là cependant. Alors que les travaux en vue de la publication de ce livre avançaient, et qu'il venait de terminer son Étudier Gramsci, synthèse de ses connaissances encyclopédiques sur le révolutionnaire italien, André Tosel est décédé le 14 mars 2017. Le volume qu'il devait coéditer s'est donc transformé en un livre d'hommage, ajoutant aux textes issus du séminaire de 2016 plusieurs contributions inédites de Tosel lui-même ainsi qu'une émouvante préface d'Étienne Balibar, qui a cheminé à ses côtés (et parfois contre lui, comme il le dit bien) durant des décennies.

Le rapprochement entre Rosa Luxemburg et Antonio Gramsci, voulu par Marie-Claire Caloz-Tschopp, permet de retracer les lignes d'une tradition socialiste et démocratique qui tenait à cœur à André Tosel. Nous ne pouvons qu'enjoindre celles et ceux qui penseraient que l'articulation entre ces deux principes est devenue obsolète à (re)lire ces deux auteurs. ***AC***

Les voies du peuple, éléments d'une histoire conceptuelle
Gérard Bras
Paris, Amsterdam, 2018
354 pages

Pour Gérard Bras, le peuple est une notion à la fois omniprésente et embarrassante, aussi bien pour les historien·ne·s, pour les philosophes comme lui que pour les politiques. Sa polysémie semble en permanence le dérober à un usage politique déterminé, qu'on lui fasse prendre une signification sociale (la plèbe), politique (le *dèmos*) ou ethnique (la race ou la nation), auquel Bras signale qu'il faut en ajouter une autre : le *plethos*, le grand nombre. De plus, et c'est une intuition empruntée à Jacques Rancière, un peuple existe toujours contre un autre, que ce soit les étrangères·ers, les grand·e·s ou les riches, ce qui devrait interdire de penser un peuple-un.

Par une analyse serrée de plusieurs moments de la pensée politique, l'auteur cherche, non pas à donner une hypothétique définition univoque au terme de peuple, mais à indiquer les questions qu'il pose à la pensée et à la pratique politique. Dans son ouvrage, il discute ainsi Rousseau et Hegel, les révolutionnaires français et Jules Michelet, de Gaulle et les interrogations contemporaines sur le populisme.

Livre exigeant mais infiniment suggestif dans ses conclusions, et combien important politiquement à l'heure où le peuple semble être une notion exclusivement revendiquée par la droite extrême, *Les voies du peuple* doit être lu comme un antidote aussi bien à toutes les formes de nationalisme qu'aux positions qui, à gauche, sont prêtes à jeter le bébé « peuple » avec l'eau du bain chauvine dans lequel celui-ci trempe bien souvent. ***AC***

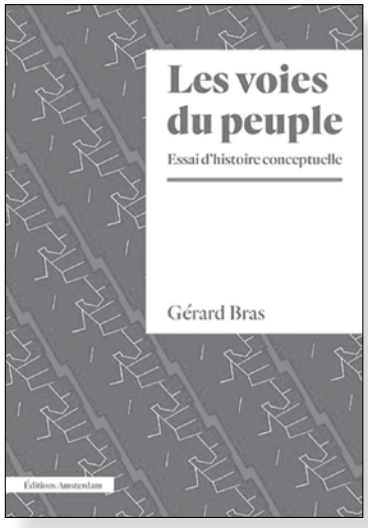

I'm Every Woman
Liv Strömquist
Paris, Rackham, 2018

Depuis deux ans un séisme se produit à chacune des traductions des albums de la militante suédoise Liv Strömquist. Celles-ci ont donné à d'innombrables lectrices (et sans doute un peu moins de lecteurs) un cours accéléré et en même temps hilarant de féminisme, sous ses aspects sexuels, sociaux, politiques et économiques (il faut absolument lire aussi *L'origine du monde* et *Les sentiments du Prince Charles*). Son dernier album, qui vient d'être traduit chez Rackham, est aussi réussi que les précédents.

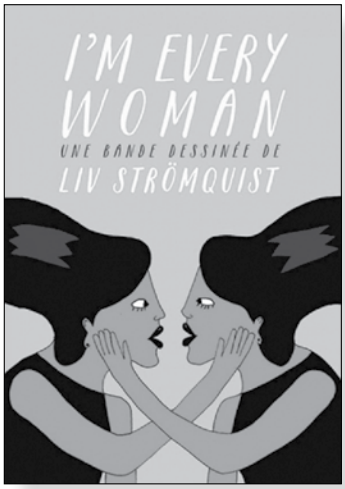

Elle y énumère « les pires petits amis de l'histoire », parmi lesquels figurent Ingmar Bergman, Mao et Albert Einstein. Elle rappelle les carrières difficiles des femmes d'artistes célèbres, identifie les enfants aux politicien·ne·s ultra-conservatrices·eurs, dégomme les arguments naturalistes en faveur de la différence des sexes et de « l'instinct maternel », et le fait toujours avec un mélange de bon sens et de provocation tout à fait percutant.

Pour finir, elle exhume la figure de l'anarchiste féministe américaine Voltairine de Cleyre (dont les éditions Lux viennent d'ailleurs de publier un recueil d'écrits). C'est aussi à cela que servent les albums de Liv Strömquist : diffuser aussi largement que possible un savoir et des références jusque-là confinées dans des cercles très restreints, et le faire avec un immense talent.

À mettre entre toutes les mains, pour enrager les vieux misogynes, pour faire l'éducation sexuelle et féministe des générations futures, ou simplement pour montrer que l'on partage les mêmes conceptions de l'amour, du couple et des relations entre femmes et hommes ! ***AC***

Salle des pas perdus

Melgar crève l'écran

Du feuilleton Melgar des dernières semaines, il reste difficile de juger quel aura été l'épisode le plus pathétique, entre l'emballement paranoïaque du réalisateur, la réaction imbécile des autorités et l'affligeant commentaire médiatique des rares oppositions concertées à son discours.

Il faut dire que c'était mal parti : sur la base d'un drame (survenu il y a dix ans), Fernand Melgar, « humaniste de gauche » patenté, se sent pousser des ailes de prophète de l'enfance en danger (alors que même la police dit qu'il n'y a pas de problème de *deal* à la sortie des écoles) et de héraut du quartier du Maupas (dans lequel il n'habite pas), quitte à brandir tous les clichés racistes disponibles sur de jeunes africains en « disette sexuelle », sûrement « porteurs de VIH » et prêts à violer nos femmes et nos filles. Réflexe pavlovien chez tou·te·s les réactionnaires habitué·e·s des commentaires de *24Heures* en ligne : on *like*. Mais on ne vient pas pour autant à la manifestation d'« occupation de l'espace public » convoquée en grande pompe : seules 150 personnes – dont Yvan Perrin et quelques nazillons de campagne – s'y retrouvent, l'air un peu égaré, pour une petite demi-heure.

Face à ce piteux échec, que fait la municipalité ? Sûrement terrifiée par l'éventuelle sanction électorale d'une population visiblement perçue comme fondamentalement autoritaire, elle se laisse prendre malgré tout par la panique morale ambiante, s'aplatit sans attendre et dispose deux flics tous les jours de 7h à 22h dans les zones concernées, alors que toutes les personnes habituées à travailler sur ces questions ne cessent de répéter que c'est inutile, voire contre-productif.

Quant à l'épilogue de cette affaire, qui voit quelques belles âmes tenter de faire passer Fernand Melgar pour la victime d'une meute de gauchistes défendant le « politiquement correct » (suite à son renoncement à un mandat prévu à l'école d'art de Genève et à une lettre ouverte des milieux du cinéma), elle donne l'occasion de rappeler que la seule meute qu'on aura vue à l'œuvre dans cette histoire, c'est bien celle des journalistes, qui lui ont servi la soupe avec une constance et une servilité rares. Qu'on tente maintenant de faire passer Melgar pour la victime d'un lynchage médiatique, alors qu'il a obtenu gain de cause malgré l'irrationalité patente de son discours, constitue donc plutôt un démenti flagrant aux propos de comptoir selon lesquels tous les médias seraient « de gauche ».

Ce qui est certain, c'est que les « humanistes de gauche » participant aux nombreuses manifestations contre les violences policières de ces dernières années aimeraient beaucoup bénéficier d'un soutien aussi fort de la part des journalistes « humanistes de gauche », et de réactions aussi rapides de la part d'une municipalité « humaniste de gauche ». *GS*

JAB
CH-1002 Lausanne

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

Illustrations

Toutes les photographies non légendées illustrant ce numéro sont extraites du livre coordonné par Ursula Gaillard *Mieux qu'un rêve, une grève. La grève des femmes du 14 juin 1991 en Suisse*, publié par les éditions d'en bas juste après les événements. Nous les remercions de nous avoir autorisés à reproduire ces images.
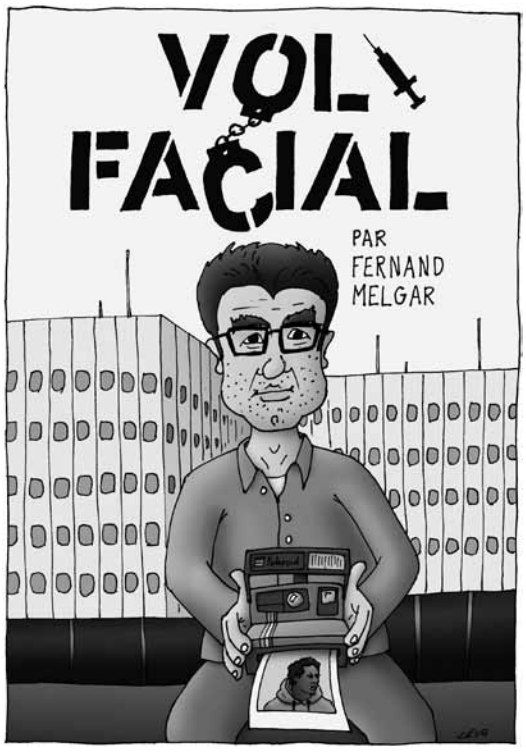
Vu, Cévu